



Envoyé en préfecture le 14/10/2022

Reçu en préfecture le 14/10/2022

Publié le

SLO

ID : 003-210301388-20221003-SERVEURINFORMAT-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mil vingt-deux**

Le **Trois Octobre à 19 heures 00**

Le Conseil Municipal

légalement convoqué, s'est réuni, à la Mairie en séance publique  
sous la présidence de

Monsieur **de CHABANNES Jacques, Maire**

Étaient présents :

**M. de CHABANNES. M. BOUCHET. Mme QUATRESSOUS.  
M. BRUNIAU. Mme CHERVIN. Mme SAVEY. M. FERBOS.  
Mme AUBIN. M. ROUSSILHE. Mme COLLANGE. M. BODIN.  
Mme JEUNE. M. TALABARD. Mme MINARD de CHABANNES.  
Mme PÉRICHON. M. BOUTONNAT. Mme MOUILLÈRE. Mme VAZ.**

Formant la majorité des membres en exercice.

**DATE DE  
CONVOCAION  
29 SEPTEMBRE 2022**

**DATE D'AFFICHAGE  
29 SEPTEMBRE 2022**

**NOMBRE DE  
CONSEILLERS  
EN EXERCICE : 22  
PRESENTS : 18  
VOTANTS : 20**

### Excusés :

- **M. GANTHER,**
- **M. HUSSON, pouvoir à Mme CHERVIN,**
- **M. MAHIEU, pouvoir à M. BOUTONNAT.**

### Absent :

- **M. MARTIN.**

**Madame Marjorie VAZ a été élue Secrétaire.**

**OBJET : SERVEUR  
INFORMATIQUE –  
FONDS DE  
CONCOURS VERSÉ À  
LA COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES PAYS DE  
LAPALISSE.**

Monsieur le Maire expose au Conseil que la Communauté de Communes Pays de Lapalisse va procéder au renouvellement du serveur informatique pour un montant hors taxes de 11 467 €.

Cet équipement sera utilisé non seulement par les services de la Communauté de Communes Pays de Lapalisse, mais aussi par les services de la Commune de Lapalisse.

Aussi, Monsieur le Maire propose de verser un fonds de concours de 2 789,27 € à la Communauté de Communes Pays de Lapalisse, correspondant aux 9 postes utilisés par les services de la Commune de Lapalisse sur les 37 postes affectés sur le serveur.

Le bilan financier de l'opération (annexé à la présente) respecte les articles L1111-10 et L5214-16 V du code général des collectivités territoriales, qui précisent, d'une part, que la participation minimale du maître d'ouvrage (la Communauté de Communes Pays de Lapalisse) est de 20 % du montant total des financements apportés par des personnes publiques et, d'autre part, que le montant du fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours.

Le Conseil, entendu les explications de son Président et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

.../...

- de verser un fonds de com  
Communauté de Communes Pays  
renouvellement du serveur informatique

Envoyé en préfecture le 14/10/2022  
Reçu en préfecture le 14/10/2022 à la  
Mairie de Lapalisse, p  
Publié le  
ID : 003-210301388-20221003-SERVEURINFORMAT-DE

Fait et délibéré en Mairie de LAPALISSE, les jour, mois et an que dessus.

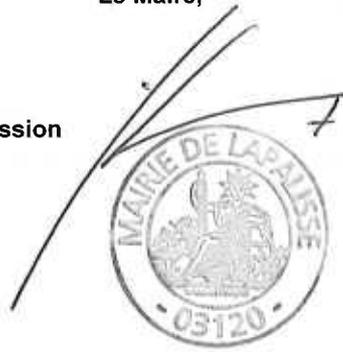
Pour copie conforme,  
Jacques de CHABANNES,  
Maire de LAPALISSE

Certifié exécutoire  
Transmis en Sous-Préfecture  
de VICHY, le 14 OCT. 2022

Publié ou Notifié  
10 OCT. 2022

le :  
Accusé de réception de la télétransmission  
le :

Le Maire,



**RENOUVELLEMENT DU SERVEUR EN 2022 POUR LES SERVICES DE**  
**LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « PAYS DE LAPALISSE »**  
**ET DE LA COMMUNE DE LAPALISSE**

Coût du serveur acheté chez ABICOM : 11 467 € HT

Nombre total de postes affectés sur le serveur : 37

Nombre de postes utilisés par les services de la Communauté de Communes Pays de Lapalisse : 28

Nombre de postes utilisés par les services de la Commune de Lapalisse : 9

Montant du fonds de concours : 11 467 € / 37 postes x 9 postes = 2 789,27 €

**Bilan financier de l'opération**

<b>DÉPENSES (H.T.)</b>			<b>RECETTES</b>	
ABICOM	Serveur HPE ProLiant DL160 Gen10 et ses accessoires	11 467,00 €	Fonds de concours versé par la Commune de Lapalisse	2 789,27 €
			Autofinancement	8 677,73 €
<b>TOTAL</b>		<b>11 467,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>11 467,00 €</b>